

Intro 1000 premiers jours – Mr Romain Alexandre – Délégué Départemental - ARS 06



En septembre 2019, le Président de la République a érigé comme priorité « Faire des 1000 premiers jours de l'enfant une priorité de l'action publique ».

La naissance d'un enfant est un moment heureux, transformant profondément la vie des familles. Mais elle engendre également des questionnements, et parfois des doutes sur l'éducation et l'épanouissement du bébé. « Que faire quand mon bébé pleure tout le temps ? Quand va-t-il faire ses nuits ? Est-ce grave s'il ne marche pas encore ? Vais-je avoir une place en crèche ? Comment faire pour concilier ma vie professionnelle et ma nouvelle vie de parent ? Les écrans, c'est bien ou pas bien pour les enfants ? » sont autant de questions posées régulièrement par de jeunes (ou moins jeunes !) parents.

Ce questionnement les suit ensuite tout au long du développement de l'enfant. Il est plus prégnant encore pour les parents qui se retrouvent isolés ou dont l'enfant est en situation de handicap ou rencontre des difficultés.

Pourtant des réponses à leurs questions existent, encore trop méconnues. Mais ces réponses sont peu lisibles, trop nombreuses, parfois peu cohérentes entre elles, créant un manque de lisibilité et provoquant confusion, voire culpabilisation, chez les parents.

Pourquoi avoir choisi le seuil des « 1000 » jours ?

Les 1000 premiers jours de vie d'un bébé sont une période cruciale pour lui. C'est là que tout commence. Il ne parle pas encore, mais il voit, il entend, il goûte, il touche, il communique et il est totalement connecté à son milieu. Dès le stade de la grossesse, dans le ventre de sa mère, il se

construit dans l'interaction avec son environnement. Des aspects essentiels de son développement se jouent très tôt.

Ce sont dans ses 1000 premiers jours de vie qu'il crée des liens d'attachement, déterminants dans sa construction physique, psychique, affective, sociale, cognitive et pour sa vie de futur adulte. Si des problèmes apparaissent dans cette période, cela peut avoir des conséquences difficilement réparables.

Prévenir au plus tôt des difficultés au sein de la relation parents-enfants, c'est éviter des ruptures, de la violence, de l'échec scolaire et parfois une mise en danger des enfants et des parents. Diffuser les savoirs autour du développement du bébé, c'est réduire les inégalités entre des familles qui y auraient accès et des familles plus vulnérables qui en seraient de fait exclues.

Le chantier des 1000 premiers jours invite à créer du lien, à décloisonner les approches, à encourager les échanges et la coordination afin de mettre en place une politique effective et active, conçue autour des besoins de l'enfant.

Coordonné par le ministère en charge des solidarités, le chantier des 1000 premiers jours repose sur **un travail interministériel et une collaboration étroite avec ses partenaires institutionnels** impliqués dans les politiques publiques de la petite enfance et de la périnatalité : la Sécurité sociale (Assurance maladie, Allocations familiales, Mutualisé sociale agricole), Santé publique France mais aussi les Agences régionales de santé (ARS) et les Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail des solidarités (DREETS).

Les 1000 premiers jours, ce n'est pas un nouveau plan mais une volonté d'articulation autour des (futurs) parents et de leur enfant. Le chantier s'insère dans les stratégies et programmes nationaux et locaux, tels que la stratégie nationale de santé 2018-2022, le plan priorité prévention, le plan national santé environnement et les projets régionaux de santé. Mais aussi la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance ou le plan de lutte contre les violences faites aux enfants et les mesures issues du Grenelle contre les violences conjugales.

Les 1000 premiers jours, c'est aussi une démarche d'association des parents et des professionnels à la conception et au suivi des actions entreprises.

5 axes prioritaires d'action ont été identifiés

Axe n°1 - Améliorer l'accompagnement des parents pendant toute la période, en tâchant d'éviter les discontinuités et de renforcer le soutien aux moments clefs : l'Entretien Prénatal Précoce, le séjour à la maternité, le retour à domicile et les premières semaines. Mais aussi en développant l'offre de soutien à la parentalité et notamment celle de répit parental.

Axe n°2 - Proposer un accompagnement renforcé selon les besoins des parents. En particulier en déployant un service adapté aux parents en situation de handicap, en expérimentant des référents de Parcours Périnatalité (RéPAP) dans 4 territoires pilotes ou encore en renforçant les moyens de prise en charge des détresses parentales psychologiques.

Axe n°3 - Mettre à la disposition des (futurs) parents des informations simples, accessibles et fiables, appuyées sur les connaissances scientifiques, à l'image de l'application des 1000 premiers jours, du site de référence 1000-premiers-jours.fr de Santé Publique France et du Livret des 1000

premiers jours diffusé par les CAF et les MSA en réponse à la déclaration de grossesse depuis octobre 2021. Des groupes de parents sont également expérimentés par les Caf.

Axe n°4 - Inviter les parents à prendre du temps pour construire la relation avec leur enfant. *En particulier, le congé de paternité et d'accueil de l'enfant est ainsi porté à 28 jours depuis le 1er juillet 2021, dont 7 obligatoires. Mission a par ailleurs été confiée à Christel Heydemann (alors présidente de Schneider Electric France) et Julien Damon (conseiller scientifique de l'Ecole nationale supérieure de sécurité sociale) de formuler des propositions pour une meilleure conciliation des temps professionnels et familiaux : leur rapport a été remis en octobre 2021 lors de la conférence des familles.*

Axe n°5 - Améliorer encore la qualité des modes d'accueil du jeune enfant. *Car ils sont aussi bien des solutions d'articulation entre vie professionnelle, sociale et familiale que des lieux de développement, de socialisation, d'éveil et des moyens de lutte contre les inégalités et leur reproduction. La Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant devient une référence partagée par tous – établissements et assistants maternels. Les Relais Petite Enfance offrent aux assistants maternels un cadre pour échanger sur leur pratique. Ils facilitent leur accès à la formation continue. Dans chaque établissement, un « Référent Santé et Accueil Inclusif » conseillent désormais les équipes pour encourager l'accueil des enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques. Il contribue à faire de toute crèche un lieu de promotion de la santé. Le plan Enfance=Egalité favorise enfin la formation continue pour que chaque professionnel soit un acteur de la lutte contre les inégalités et leur reproduction*

En 2022, les 1000 premiers jours ce sont d'abord des professionnels de terrain travaillant ensemble

Cette journée est donc l'occasion de présenter comment se déploie les actions dans le cadre des 1000 premiers jours. Je remercie bien entendu le CODES pour l'organisation de cette rencontre et les intervenants. Je souhaite que cette journée soit riche d'échange et de propositions.